

PROJET DE DELIBERATION

BUDGET SUPPLEMENTAIRE – EXERCICE 2026
SERVICE PUBLIC DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

000.000.000

Le Président présente à l'assemblée le Budget Supplémentaire 2026 du Service public de l'Alimentation en Eau Potable.

Le conseil syndical, après en avoir délibéré :

- ⇒ Adopte le Budget Supplémentaire 2026 du Service public de l'Alimentation en Eau potable qui s'équilibre à 58.000,00 € en section d'exploitation et à 3.056.545,23 € en section d'investissement.